

COMMUNE DE BIGUGLIA**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal****Du 31 août 2020**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	22	29

L'an deux mille vingt, le trente et un août, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

Date de la convocation : Le 24 août 2020

Secrétaire de séance : TOMASI Noël

Présents : BELTRAN Muriel – BENIGNI Dominique – BENIGNI Patricia – CAPPELLARO Jérôme -EIDEL-GUIDICELLI Patrick – GAROBY Maria – GIABICONI Jean-Charles - GIGON Patrick – GIORDANO Pascale – LEONELLI François – LOPES-BARROSO Jessica – LUCCHETTI François-Marie – MACRI Thérèse – PINDUCCI Marjorie – RAO Frédéric – RACHID Moustapha - RISTICONI Georges – RISTICONI Jacqueline – SAROCCHI Marie-Noëlle - TOMASI Noël – TORRE Claudia – VALDRIGHI Jean-Pierre.

Absents excusés : ALBERGHI Arianne (donne pouvoir à BENIGNI Dominique) - CRUCIANI Christelle (donne pouvoir à RISTICONI Georges) – DEGERINE Antoine (donne pouvoir à TOMASI Noël) – MASSONI Marylin (donne pouvoir à GAROBY Maria) - OLIVESI Laetitia (donne pouvoir à EIDEL-GUIDICELLI Patrick) - POLI Paul (donne pouvoir à RAO Frédéric) — TOTH Pascale (donne pouvoir à PINDUCCI Marjorie)

Délibération N° 52 -31-08-20**Approbation du nouveau logo pour décliner la nouvelle charte graphique de la commune**

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il peut se prononcer pour l'adoption d'un nouveau logo pour décliner la nouvelle charte graphique de la commune.

Le projet de logo, envoyé avec les convocations, est à nouveau présenté et détaillé avec explications, notamment historiques, au conseil.

Le conseil municipal oui l'exposé de son Président à ce sujet et après avoir délibéré,

-Décide

L'approbation et l'adoption du nouveau logo pour la commune (logo joint en annexe à la présente délibération),

Que ce logo servira pour décliner la nouvelle charte graphique.

VOTE A L'UNANIMITE.

Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20200911-52-31-08-2020-DE
Date de télétransmission : 11/09/2020
Date de réception préfecture : 11/09/2020

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Le Maire,



The image shows a handwritten signature in black ink, which is somewhat stylized and difficult to decipher. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "MAIRIE DE BIGUGLIA" at the top, "REPUBLIQUE FRANÇAISE" at the bottom, and the number "20620" at the very bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a sun.